

Conflits

Vous êtes en conflit dans votre couple ou votre famille? Dans ce cas, différents centres de consultation peuvent vous aider. La violence au sein de la famille ou entre partenaires est interdite. Sur «Hallo Basel-Stadt», un chapitre entier est consacré à la violence domestique. Vous y trouverez plus de détails sur le sujet.

Conflits dans le couple

Si vous avez des problèmes dans votre couple, vous pouvez demander l'aide de spécialiste (conseil conjugal, Eheberatung). Des centres de consultation spéciaux peuvent vous aider à trouver des solutions ensemble. Souvent, la première séance est gratuite ou moins chère.

Conflits dans la famille

Si vous avez des enfants, il peut parfois y avoir des situations difficiles. C'est une charge tant pour vous en tant que parent que pour vos enfants. Si vous ne savez plus quoi faire, demandez de l'aide.

Aide pour les parents:

- Les centres de consultation familiale (Familienberatungsstelle) vous proposent des consultations individuelles.
- Si vous avez des questions sur l'éducation ou que vous vous inquiétez pour vos enfants, vous pouvez contacter le service parental d'urgence (Elternnotruf). Des spécialistes vous aideront par téléphone au 0848 35 45 55 (prix d'un appel fixe normal) ou par e-mail.

Aide pour les enfants et les jeunes:

- Les enfants et les jeunes peuvent contacter le service d'urgence pour la jeunesse (Kindernotruf) par téléphone au 147 (appel gratuit), e-mail, SMS ou chat.

Violence domestique

La violence domestique est un délit officiel et est interdite. Tout usage de la violence est punissable. Tout type de violence est illégal. Personne n'a le droit d'utiliser la violence contre d'autres membres de la famille: partenaire ou enfants. Si elles ont connaissance de violences au sein de la famille, les autorités doivent agir.

Vous vivez des violences dans votre famille? Des offres de soutien existent. Elles sont gratuites et confidentielles.

- Frauenhaus / Väterhaus: lorsqu'ils ou elles sont victimes de violences, les femmes ou les hommes peuvent trouver temporairement refuge dans un foyer pour femmes ou pour pères. Leurs enfants y sont également accueillis. Les femmes peuvent appeler le foyer pour femmes jour et nuit au 061 681 66 33.
- Service d'urgence pour la jeunesse: les enfants et les jeunes peuvent appeler ce service gratuitement au 147.
- Vous vous sentez menacer par une personne de votre famille? Dans ce cas, appelez la police au 117. La police peut expulser cette personne à long terme de l'appartement ou de la maison. La personne n'aura alors plus le droit d'y entrer.

Sur «Hallo Basel-Stadt», vous trouverez un chapitre entier consacré à la violence domestique. Vous y trouverez plus d'informations à ce sujet.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/partenariat-et-enfants/conflits